

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° P19- 057806

Optique 46345  Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6252 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BOUTIBA HASSAN

Date de naissance : 25-06-1953

Adresse : Résidence CASNOUSSI 20141 KENITRA 20141

M.D.P.L. 4 Casablanca 20190

Tél. : 06 88 41 86 29 Total des frais engagés : 325,70 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/10/2020

Nom et prénom du malade : BELITIBA CAMIYA Age: 19 Ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Vaccination

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : B. +

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30-11-2020		Cg	220 Dhs.	 <b>DR HACHMI Radhi</b> Médecine Générale Dr Hachmi Radhi C.R.E El Oued 295, Av Oued Tansift C.R.E El Oued C.R.E - Tél : 05 27 15 11

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE</b> Voie d'Ameraigement Hay Laymoune 38 22 97 86 84 - Tél. 04 22 97 86 84 04 76 1566000004, R.F. 40 10 81 81	30/10/2020	125,30

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **(Création, remont, adjonction)**

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on the upper arch, 1-8 on the lower arch). A vertical arrow labeled 'H' points upwards, and a horizontal arrow labeled 'D' points to the right. The numbers 1 through 8 are placed near the corresponding teeth on both arches.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur HRICHI Rachid

MEDECINE GENERALE

295,Av. Oued Tansift ( 24, Gpe E )

Cité El Oulfa - CASABLANCA

Tél. : 0666 80 76 66

الدكتور الحريشى رشيد

الطب العام

295، شارع وادى تانسيفت (24، مجموعة E)

حي الألفة . الدار البيضاء

الهاتف: 0666 80 76 66

Casablanca, le :

٣٥١٢٥١٢٥٢

الدار البيضاء، في :

الدكتور الحريشى رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Médecine Générale  
295, Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casablanca - Tél : 05 27 19 43 96

125,30

av

vaxigrippe

805 Chf au

S.V

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P. 1  
Ain sebaâ Casablanca  
Vaxigrip Tetra 15 µg/0,5 ml  
sol inj b1  
P.P.V : 125,30 DH  
6 118001 082247

الدكتور الحريشى رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Médecine Générale  
295, Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casablanca - Tél : 05 27 19 43 96

PHARMACIE TILILA  
Voie d'Aménagement H.H 47 N°H  
Hay Layounine - Hay Hassani  
Tél: 06 22 93 86 84 - Fax: 06 22 93 87 15  
ICE: 801551566000078 - IF: 40155060